



Février 2024

Invitation à répondre à l'enquête à destination des États concernant la mise en œuvre de *la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation des armes explosives en zones peuplées*

La première conférence internationale d'examen de la mise en œuvre de la [Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées](#) se tiendra à Oslo en Norvège du 22 au 24 avril 2024. En prévision de la conférence, le Réseau international sur les armes explosives (INEW) réalise une enquête pour évaluer les efforts déployés par les États pour diffuser et mettre en œuvre la Déclaration depuis son adoption à Dublin.

INEW est un réseau international d'organisations issues de la société civile qui appelle à une action immédiate afin d'éviter que les êtres humains souffrent de l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées. Grâce à son initiative de recherche, l'Observatoire des armes explosives (Explosive Weapons Monitor), INEW effectue un suivi de l'universalisation et de la mise en œuvre de la Déclaration.

L'enquête jointe se concentre sur les mesures prises par États pour diffuser la Déclaration au niveau national, ainsi que sur la révision, la mise à jour et l'élaboration de politiques, de lois et de principes et les changements de pratique, conformément aux engagements énoncés dans la Déclaration.

Une réponse à cette enquête au nom de votre gouvernement en sa qualité d'État signataire contribuera aux efforts déployés par votre pays en faveur du respect des engagements énoncés dans la Déclaration, en particulier ceux concernant son adoption et sa mise en œuvre. Cela passe par l'évaluation, l'échange et la collecte des bonnes politiques et des bonnes de façon régulière, dans un esprit de collaboration.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse au plus tard **le 9 mars 2024**, par e-mail, courrier ou en remplissant notre enquête en ligne disponible ici : <https://forms.gle/axKSekShimVLBUmG9>.

Comment répondre à l'enquête

Nous vous demandons de répondre à l'enquête du mieux possible, ou de la transmettre à la ou les personnes les mieux placées pour y répondre au sein de votre gouvernement. Lors de votre



réponse, veuillez prendre en considération les principaux engagements de la Déclaration, qui préconisent notamment :

- de renforcer la protection des civils contre l'emploi d'armes explosives en zones peuplées,
- de définir quand et comment limiter ou interdire l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées afin d'éviter les dommages aux civils,
- de préciser la façon dont les effets directs et indirects, ou de réverbération, sur les civils et les biens civils doivent être pris en compte lors de la planification d'opérations militaires et lors d'attaques dans des zones peuplées,
- de mettre au point des processus pour collecter et partager des données sur l'utilisation et les effets des armes explosives dans les zones peuplées,
- de veiller à ce qu'une assistance soit apportée aux populations affectées par les conflits et remédier aux effets directs et indirects, ou de réverbération, liés à l'utilisation d'armes explosives.

Votre réponse permettra à l'Observatoire des armes explosives de rendre compte avec précision et mettre en lumière les progrès réalisés par votre État dans la diffusion et la mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration.

Une autre solution peut être de nous parler directement si vous le préférez. Le cas échéant, vous trouverez nos coordonnées ci-dessous.

Utilisation et publication des réponses à l'enquête

L'enquête a été transmise à tous les États qui ont signé la Déclaration. Les informations recueillies grâce à l'enquête seront intégrées dans un rapport publié par l'Observatoire des armes explosives avant la conférence d'Oslo. Le rapport fera la synthèse des résultats de l'enquête afin d'identifier les mesures prises par les États dans la mise en œuvre de la Déclaration et mettre en lumière des exemples de bonnes pratiques. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous communiquer un projet des parties du rapport qui mentionnent votre État avant sa publication. Pour cela, faites-nous part de votre demande avant le **9 mars**.

Coordonnées

Pour toute question, ou si vous préférez vous adresser directement à nous, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- [Camilla Molyneux](#), Chercheuse et Cheffe de Projet, Explosive Weapons Monitor et Article 36, camilla@article36.org
- [Katherine Young](#), Responsable de recherche et de surveillance, Explosive Weapons Monitor, katherine@article36.org
- [Laura Boillot](#), Directrice, Article 36 et Coordinatrice d'INEW, laura@article36.org



Cordialement,

Camilla Molyneux

Chercheuse et Cheffe de projet, Explosive Weapons Monitor et Article 36

camilla@article36.org